9381 - La nature de la vie dans la tombe

question

Si l'on dit que le mort vit dans sa tombe, est-ce qu'il s'agit d'une vie identique à celle menée sur terre ? De quels sens y jouit-on ? Quelle en est la durée ? Si le corps du mort fait l'objet d'un interrogatoire, que dire des morts incinérés comme les Hindous, les Japonais et d'autres ? Où se passera cet interrogatoire ? Avant de pratiquer une opération, le médecin fait anesthésier le malade... Quant à la mort en question, je ne sais pas ce qu'elle est et je me le demande.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, il convient de savoir que tout croyant et toute croyante doivent ajouter foi aux informations données par Allah dans Son livre ou par l'intermédiaire de Son messager (bénédiction et salut soient sur lui).Ces informations sont relatives aux affaires de l'au-delà et concernent le règlement des comptes, le paradis, l'enfer, la mort, le châtiment et les délices de la tombe, ainsi que toutes les affaires relevant des mystères rapportés dans le Saint Coran ou dans la Sunna authentique purifiée. Nous devons accepter tout cela avec soumission. Car nous savons que notre Maître est véridique. Ce qu'Il dit et rapporte est vrai comme Il l'affirme en ces termes : Et quant à ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres, Nous les ferons entrer bientôt aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Promesse d' Allah en vérité. Et qui est plus véridique qu' Allah en parole? (Coran, 4 : 122) et : Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fussiez- vous dans des tours imprenables. (Coran, 4 : 78). Nous savons aussi que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) est l'homme le plus véridique et qu'il ne parlait pas sous l'impulsion de la passion et ne faisait que rapporter la révélation qu'il recevait. Ce qui a été rapporté de lui dans des hadith authentiques doit être accepté, même si nous n'en saisissions pas la réalité. Notre devoir est de croire à ce qu'il nous rapporte au sujet de l'au-delà : le paradis,

l’enfer, les délices réservés aux occupants du paradis et le châtiment infligé aux occupants de l’enfer. Le châtiment subi dans la tombe, les délices que l’on y reçoit et le retour de l’âme au corps du mort, tout cela s’atteste dans des textes. Le fidèle serviteur doit l’accepter et ajouter foi à tout ce qu’il apprend dans le Coran, dans la Sunna authentique et dans le consensus des ulémas de l’Islam.

Si, par la grâce d’Allah, le croyant ou la croyante arrive à percer la sagesse ou les secrets qui sous-tendent tout cela, c’est un bien de plus, un surplus de lumière et de connaissances. Qu’il loue Allah et lui demeure reconnaissant pour ce qu’Allah lui a procuré en fait de connaissances et de vue intérieure de façon à accroître ses connaissances et renforcer sa tranquillité.

S’agissant de l’interrogatoire dans la tombe et de l’état du mort en ce moment-là, il est réel. Et l’on restitue au mort son âme. Des informations authentiques rapportées d’après le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) indiquent que le mort mène dans sa tombe une vie différente de celle d’ici-bas. C’est une vie intermédiaire différente de celle que l’on avait déjà menée et pendant laquelle on avait besoin de manger et de boire et d’autres choses semblables. C’est une vie particulière qui permet de comprendre des questions et d’y répondre. Deux anges lui diront : qui est ton prophète ? Qui est ton Maître ? Quelle est ta religion ? Le croyant dira : Mon Maître est Allah, ma religion l’Islam et mon prophète Muhammad . C’est en ces termes que répondront le croyant et la croyante. Et puis on dira au fidèle : Que sais-tu de cet homme (Muhammad) ? - Il dira : Il est le Messager d’Allah (bénédiction et salut soient sur lui) ; il nous a apporté la vérité et nous avons cru en lui et l’avons suivi . On lui dira alors : Nous savons que tu étais croyant .Et on lui ouvrira une porte qui débouche sur le paradis et il en recevra le souffle et les bienfaits. Et puis on lui dira : tu resteras là jusqu’à ce qu’Allah te ressuscite. Mais on lui montrera sa place en enfer et lui dira : voilà la place que tu aurais occupée si tu n’avais pas cru en Allah. Maintenant Allah t’en a sauvé et tu es revenu au paradis.

Quant au mécréant, si on l’interroge sur son Maître, sur sa religion et sur son prophète, il dit : Haa ! Haa ! Je ne sais pas. J’ai entendu les gens dire des choses et j’en ai fait de même. On lui assènera un coup avec une barre de fer et il lancera un cri que tout être entendra à l’exception

des djinns et des hommes. Et puis on lui ouvrira une porte qui débuche sur l'enfer et on rendra sa tombe si étroite que ses côtés se croiseront. Sa tombe se transformera en une fosse infernale et on lui ouvrira une porte d'où viendra un vent de l'enfer en guise de châtiment. On lui dira : voici ta place jusqu'à ce qu'Allah te ressuscite. On lui ouvrira encore une porte qui débouche sur le paradis et lui dira : ceci serait ta place si Allah t'avait bien guidé ».

Cela permet de savoir que la tombe peut être soit un des jardins du paradis, soit un des jardins de l'enfer. Le châtiment et le bienfait s'appliquent dans la tombe aussi bien au corps qu'à l'âme. Et il en est de même dans l'au-delà au paradis ou en enfer.

Quant à celui qui meurt noyé, brûlé ou dévoré par un fauve, son âme recevra sa part de châtiment ou de délices. Cette part l'atteindra sur terre ou en mer ou dans le ventre des fauves ou n'importe quel autre endroit, en fonction de la volonté d'Allah.

Mais la majeure partie du châtiment ou des délices intéresse l'âme qui subira éternellement, soit les délices, soit le châtiment. L'âme du croyant va au paradis. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : l'âme du croyant est un oiseau qui perche sur les arbres du paradis et se nourrit de leurs fruits. Et l'âme du mécréant ira en enfer .

Le devoir de tout musulman et de toute musulmane est d'accepter avec soumission les informations données par Allah, le Puissant et Majestueux et par Son Messager (bénédiction et salut soient sur lui). Ils doivent les croire de la manière voulue par Allah le Puissant et Majestueux, même si un aspect de leur signification n'était pas clair pour le fidèle. Car la sagesse parfaite appartient à Allah le Transcendant.